



Julien Borowczyk
Député de la Loire

*Vice-président de la
commission des affaires
sociales*

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

A Savigneux,
Le 23 avril 2020,

Objet : équipements des taxis conventionnés

Monsieur le Ministre,

Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur la situation des équipements de protection des taxis sanitaires conventionnés.

Ces taxis, bien que sous l'autorité du Ministère des transports, ont contractualisé avec la CPAM et sont enregistrés auprès de l'ARS avec les contraintes qui s'attachent au transport de patients. En cette période d'épidémie, ces taxis poursuivent pour autant leur activité et se trouvent donc très exposés au risque de contamination au Covid-19, comme bien d'autres soignants.

En zone rurale, leur rôle est d'autant plus important qu'ils constituent un transport sanitaire de proximité, permettant entre autres le transport régulier des personnes sous dialyse, ou encore les sorties des services d'urgences à toutes heures du jour ou de la nuit.

Lors du transport, ils doivent très souvent aider le patient à entrer ou sortir du véhicule, ce qui implique donc une proximité et un risque de contamination du patient ou du conducteur lui-même.

N'ayant pas accès aux quotas de masques réservés aux soignants, les syndicats de taxis ont très vite réagi pour s'équiper de protections afin de limiter les risques de contamination. Dans la Loire par exemple, en partenariat avec une entreprise ligérienne habituellement spécialisée dans le secteur animalier, ils ont fait installer, à leurs frais, des plaques de plexiglas dans leurs véhicules et parfois même des caissons de protection sur leurs brancards.

Ils ont également acheté personnellement des masques en tissu. Cependant ces masques ne constituent pas une protection suffisante en cas de contacts répétés avec des malades.

Participant tout autant au service sanitaire, les taxis conventionnés, sur présentation de leur agrément ARS, mériteraient eux aussi de bénéficier des quotas de masques distribués par l'Etat au même titre que les ambulanciers et VSL notamment.

Je sollicite donc votre bienveillance à ce sujet, afin que ces personnels, bien que non affiliés à des soignants, mais participant largement à notre service de santé, puissent être équipés comme il se doit, à l'image de tout autre soignant en contact direct et/ou potentiel avec le Coronavirus.

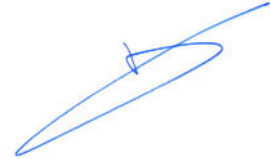
Assemblée Nationale
128 rue de l'Université – Bureau 5814
75007 Paris

Permanence parlementaire
39 rue de Lyon
42600 Savigneux

Je reste à votre entière disposition pour échanger à ce propos, et vous remercie d'avance pour tout l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette demande.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Julien BOROWCZYK



Graziella Melchior Jean-Michel Mis, Damien Adam, Mireille Clapot, Yannick Kerlogot, Rémy Rebeyrotte, Stéphane Mazars, Olivier Damaisin, Catherine Kamowski, Monique Limon, Thomas Rudigoz, Jean-François Mbaye, Delphine Bagarry, Fanette Charvier, Marjorie Meynier-Millefert, Raphaël Gérard, Agnès Thill, Daniele Herin, Anne-Laurence Petel, Jean-Michel Jacques, Camille Galliard-Minier, Anne-Laure Cattelot, Jean-Luc Fugit, Anissa Khedher, Laurianne Rossi, Yannick Haury, Hélène Zannier, Valérie Gomez-Bassac, Martine Wonner, Jean-Marc Zulesi, Patrice Perrot, Florence Granjus, Loïc Dombreval, Fabienne Colboc, Pierre Cabaré, Sophie Errante, Laetitia Romeiro Dias, Patrice Anato, Pierre Cabaré, Rodrigue Kokuendo, Bertrand Sorre, Cécile Rilhac, Michèle Peyron, Blandine Brocard, Aurore Bergé, Laetitia Avia, Nicole Dubré-Chirat, Fadila Khattabi, Carole Bureau-Bonnard, Eric Girardin, Laurence Maillart-Méhaignerie, Huguette Tiegna, Stéphane Buchou, Sira Sylla, Pascale Boyer, Sereine Mauborgne, Florence Provendier, Patricia Mirallès, Valérie Gomez-Bessac, Danièle Cazarian, Sébastien Cazenove, François Jolivet, Nicole Trisse, Yves Daniel, Olga Givernet, Tiphaine Degois, Stéphanie Do, Danielle Brulebois, Alain Perea, Beatrice Piron, Pierre Venteau, Jacques Marilossian, Catherine Fabre, Sylvain Maillard, Christine Cloarec, Didier Baichère, Olivia Grégoire, Nathalie Sarles, Marc Delatte, Charlotte Parmentier, Sylvie Charriere, Annaïg Le Meur, Christine Hennion, Patrick Vignal, Laurence Vanceunebrock, Valeria Faure-Muntian, Alexandra Valetta-Ardisson, Anne-France Brunet, Thomas Valérie, Joël Giraud, Corinne Vignon, Jacqueline Dubois, Christophe Blanchet, Nicole Le Peih, Nadia Hai, Cendra Mottin, Perrine Goulet, Hervé Pellois, Mireille Robert, Annie Vidal, Fiona Lazar, Adrien Morenas, Loïc Kervan, Jean-Baptiste Moreau, Marion Lenne, Didier Le Gac, François Cormier-Bouligeon, Fabien Matras, Aude Bono-Vandorme, Annie chapelier, Damien Pichereau, Stéphane Trompille, Ludovic Mendes, Denis Sommer, Liliana Tanguy, Stéphane Testé, Jean-Philippe Ardouin.

Copie à :

Edouard PHILIPPE, Premier ministre

Jean-Baptiste DJEBARRI, secrétaire d'Etat chargé des transports

Assemblée Nationale

128 rue de l'Université – Bureau 5814
75007 Paris

Permanence parlementaire

39 rue de Lyon
42600 Savigneux